



## ELEVES DE 3EME: AFFECTATIONS LE VENDREDI 30 JUIN 16H30

publié le 27/06/2017

Les élèves de 3ème **ne doivent pas quitter le collège** après la dernière épreuve de Brevet le 30 juin.  
Ils recevront leurs affectations poste 3ème par leurs professeurs principaux **A PARTIR DE 16H30**

Les élèves n'ayant pas d'affectation ou placés en liste complémentaire devront reprendre contact avec le collège, ou avec la conseillère d'orientation, dès le lundi 3 juillet pour étudier les différentes solutions possibles

Toute l'équipe reste à la disposition des familles pour répondre aux questions éventuelles.



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.